

Délibération du conseil d'administration de l'université Savoie Mont Blanc
Séance du 9 avril 2024
N° 2024.04.09_3.2.

Point 3 - Formation et vie universitaire

3.2. Contribution vie étudiante et de campus (CVEC) : bilan financier du dispositif – année 2023

Vu le code de l'éducation, notamment les articles L841-5, D841-2 et suivants,

Vu les statuts de l'université Savoie Mont Blanc approuvés par le conseil d'administration en sa séance du 8 juillet 2014, modifiés,

Vu la délibération n°2022.12.13_5.2.4 prise par le conseil d'administration en date du 13 décembre 2022, portant sur la répartition prévisionnelle des crédits CVEC pour l'exercice 2023,

Vu l'avis de la commission de la formation et de la vie universitaire du conseil académique en date du 4 avril 2024, portant sur l'objet de la présente délibération,

► Le conseil d'administration approuve le bilan des actions financées par le produit de la contribution de vie étudiante et de campus (CVEC) au cours de l'année 2023, dont le descriptif est annexé à la présente délibération.

Résultat du vote :

<i>Membres en exercice :</i>	<i>35</i>	<i>Nombre de suffrages exprimés :</i>	<i>20</i>
<i>Quorum :</i>	<i>18</i>	<i>Contre :</i>	<i>0</i>
<i>Membres présents :</i>	<i>12</i>	<i>Abstention :</i>	<i>4</i>
<i>Membres représentés :</i>	<i>12</i>	<i>Pour :</i>	<i>20</i>
<i>Nombre de votants :</i>	<i>24</i>		

Fait à Chambéry, le

Le Président de l'université Savoie Mont Blanc,

Philippe GALEZ

Classée au registre des délibérations du conseil d'administration, consultable à la direction des affaires juridiques et institutionnelles	Délibération publiée sur le site internet de l'université le :	19/04/2024
	Transmise au recteur de région académique le :	19/04/2024

Modalités de recours contre la présente délibération : La présente délibération pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au recteur, d'un recours administratif auprès du président de l'université Savoie Mont Blanc ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Grenoble conformément aux dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative. La requête peut être déposée au greffe de la juridiction ou adressée par voie postale ou par la voie de l'application « Télécours citoyens » sur le site www.telerecours.fr.

En cas de recours administratif préalable, le délai du recours contentieux est prolongé de la durée de réponse de l'auteur de la décision. Dans cette hypothèse, vous disposez de deux mois pour déposer un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Grenoble conformément aux dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, à compter de la notification d'une décision expresse ou de la naissance d'une décision implicite de rejet résultant du silence gardé par l'administration pendant deux mois.

UTILISATION DES CRÉDITS CVEC

ANNÉE 2023

RAPPEL DU CADRE LEGISLATIF DE REFERENCE

Loi n° 2018-166 du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants

Code de l'éducation : articles L. 841-5, D. 841-2 à D. 841-11

Circulaire n° 2019-029 relative à la programmation et au suivi des actions CVEC

Rappel du cadre d'utilisation de la CVEC

Principes généraux

La CVEC doit permettre de « favoriser l'accueil et l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiants et conforter les actions de prévention et d'éducation à la santé réalisées à leur intention » (article L. 841-5 du code de l'éducation).

Règles de répartition

- 30 % minimum au FSDIE
- 15 % minimum pour le Service de santé des étudiants
- 50 % maximum pour des activités ou actions rentrant dans le cadre de l'article L841-5 du code de l'éducation

Programmation et suivi

- Orientations et avis sur la programmation assurés par un comité de pilotage et un comité opérationnel

Les comités CVEC

Le comité de pilotage

■ Rôle du comité (1 réunion/an)



- Réfléchir aux grandes orientations pluriannuelles
- Permettre un meilleur maillage université-territoire
- Dresser des bilans annuels des actions menées chaque année

■ Composition



Représentants des Villes et Établissements :

- Représentant.e de Chambéry, Annecy, Bourget et Jacob-Bellecombette
- Direction de l'IFSI Chambéry
- Direction de l'IFSI Annecy
- Direction du CLOUS
- Vice-Président Formation de l'USMB ou son représentant
- Vice-Président Finances de l'USMB ou son représentant
- Direction des Etudes et de la Vie Etudiante
- Responsable du Service Vie Etudiante et de Campus
- Direction du Service de Santé Etudiante
- Direction du Service des Sports



Représentants des étudiants :

- Vice-Président Etudiant de l'USMB
- Vice-Président Etudiant du CROUS
- Vice-Président du Comité de Vie étudiante de l'IFSI de Chambéry
- Représentant élu de la promotion de l'année de l'IFSI d'Annecy
- 3 étudiants désignés par le Président de USMB
- 5 représentants élus en CA/CFVU, désignés par le Président de l'USMB




Membres invités (sans voix délibérative) :

- Représentants étudiants issus des associations étudiantes
- Représentants de doctorants

Les comités CVEC

Le comité opérationnel

- Rôle du comité (2 réunions/an) 

Emettre un avis sur la programmation annuelle et pluriannuelle des actions CVEC de l'établissement (étude des projets relatifs aux services, composantes et initiatives étudiantes)

- **Composition**



Représentants de l'établissement :

- Vice-Président Formation ou son représentant
- Direction des Etudes et de la Vie Etudiante
- Responsable du Service Vie Etudiante et de Campus
- Direction du Service de Santé Etudiant
- Direction du Service des Sports



Représentants des étudiants :

- Vice-Président Etudiant
- Quatre étudiants élus en CA/CFVU, désignés par le Président, pour un mandat de 2 ans



Membres invités (sans voix délibérative) :

- Représentants d'une association étudiante labellisée

Les recettes CVEC 2023

Année universitaire	2023
Nombre d'étudiants assujettis USMB	13 464
Reversement CVEC par étudiant	70,39 €
Montant CVEC assujettis USMB	947 699€
Montant CVEC assujettis UGA	39 286 €
Montant Total CVEC	986 985€

Dépenses sur fonds CVEC en 2023

Postes de dépense	Montant
FSDIE	268 597€
• <i>FSDIE projets</i>	213 546€
• <i>FSDIE aide sociale</i>	55 051€ <i>(dont subvention ASAP de 40 828€)</i>
Service de Santé Etudiante	253 168€
Service des Sports	80 483€
Maison des étudiants et de la réussite	120 544€
Projets collaboratifs	350 201 €
TOTAL dépensé en 2023	1 072 993 €

Taux d'exécution des crédits CVEC : **108,7 %**

Le Fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes (FSDIE)

Il est alimenté par **une partie de la CVEC** (a minima 30%) et se répartit en deux enveloppes :

- **aides aux projets associatifs des associations étudiantes de l'USMB et des IFSI de Chambéry et d'Annecy**
- **aides sociales aux étudiants en difficulté**

Sa gestion est assurée par la DEVE via la commission vie des campus-FSDIE et la CFVU du CAC

En 2023, 4 commissions FSDIE Projet et 8 commissions FSDIE Aide sociale ont été organisées.

1 – Aides aux projets associatifs: montant dépensé : 213 545,66€

Seules **les associations étudiantes labellisées** ou en cours de labellisation peuvent prétendre au FSDIE dans le cadre de leur dépôt de projets.

Les projets doivent avoir pour objectif le développement d'une initiative étudiante participant à la dynamique universitaire, à l'animation des campus et à l'amélioration des services aux étudiants notamment dans les domaines suivants : culturel et artistique, sportif, innovation technologique, partage et diffusion des savoirs, insertion professionnelle, information et accueil, mobilité étudiante, social et solidaire, de la santé et du handicap, citoyen et responsable, environnemental ou humanitaire

Le Fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes (FSDIE)

Pour l'année civile 2023 : 98 projets présentés par 39 associations labellisées de l'USMB ont pu être financés pour un montant moyen de subvention accordée de 2 235€. Au total, 63 associations ont été labellisées au cours de l'année civile.

Un programme de formations décliné en thématiques (gestion financière, organisation d'un évènement, communication, prévention des violences sexistes et sexuelles...) a été proposé à l'attention des étudiants, en particulier à destination des nouveaux membres des bureaux associatifs.

Une journée des associations a été organisée sur chaque campus et a mobilisé 25 associations étudiantes.

2- Aides sociales apportées aux étudiants en difficulté de l'USMB : **montant dépensé : 55 051,58€**

Les aides sociales spécifiques :

Chaque année l'USMB conventionne avec le CROUS pour **alimenter le dispositif des Aides Spécifiques Allocations ponctuelles (ASAP)**. Ce dispositif permet au CROUS d'apporter rapidement une aide financière personnalisée aux étudiants de l'USMB qui rencontrent momentanément de graves difficultés.

La subvention s'élève à **40 828€** pour l'année 2023. **77** aides financières ont été accordées au cours de l'année pour **67 étudiants bénéficiaires**. Ce dispositif a évolué, les aides de l'université étant versées en seconde intention, après attribution des aides d'urgence du CROUS. En moyenne, le montant de l'aide accordée par étudiant via ce dispositif était de **298€**. Le montant total des aides attribuées s'élève à **22 989€**. La part de la subvention non dépensée permettra de soutenir des étudiants en 2024.

L'USMB a également accordé des **aides spécifiques** (pour répondre à des besoins exceptionnels et sur proposition des assistantes sociales de l'USMB) pour un montant de **9 350€**. Celles-ci ont concerné **32 étudiants**, soit une aide moyenne de **292€** par étudiant. 9 aides sous forme de cartes Carrefour ont par ailleurs été attribuées pour un montant de **450€**.

Les exonération ou remboursement des droits d'inscription :

En 2023, le montant des exonérations ou des remboursements des droits d'inscription nationaux accordés par l'USMB était de **19 087€** pour **66 étudiants**.

Les attributions de fin d'année civile font l'objet d'un versement au début de l'année suivante, justifiant ainsi l'écart entre le montant des aides attribuées et les dépenses. Un achat de 20 cartes Carrefour a été réalisé en 2023, pour un montant total de 950€. Les 11 bons restants seront attribués en 2024.

Le service de santé étudiante

Ses missions s'organisent autour de 3 axes (décret n° 2023-178 du 13 mars 2023).

- l'accès aux soins de premier recours de tous les étudiants du territoire
- la prévention, la promotion de la santé autour de la santé mentale, la santé sexuelle, les addictions et l'alimentation
- la veille sanitaire

Montant pris sur fonds CVEC : 253 168€

Le SSE de l'USMB dispose de locaux sur les trois campus, il comptabilisait **10,5 ETPT** sur l'exercice 2023 pour une masse salariale s'élevant à **675 217€**.

STATUT	MS 2023	ETPT 2023
TIT	353 596	5,68
CDI	290 526	4,09
CDD	31 095	0,79
Total	675 217	10,56

Le budget lié au fonctionnement et à l'investissement du service s'élève à **52 914€** en 2023.

Taux de prise en charge du SSE par la CVEC : 34,76%

Le service des sports

Il propose des activités sportives aux étudiants (activités, sorties, stages, ...) et a développé une proposition de pratique en autonomie. Les pratiques sportives s'inscrivent dans une logique de formation dite « qualifiante » avec obtention d'ECTS/bonus ou formation « personnelle », sans validation d'ECTS et visent le développement de l'étudiant dans ses différentes dimensions.

Montant financé par la CVEC : 80 483€

En 2023, la CVEC a permis de participer au financement de la réfection d'un terrain de sport à l'espace Emile Allais sur le campus du Bourget ainsi que l'achat d'équipement pour développer la pratique en autonomie proposée gratuitement aux étudiants sur trois campus à hauteur de **33 535,55€**. Une partie a également financé des heures complémentaires d'enseignants de sport à hauteur de **46 950,74€** qui permettent à tous les étudiants d'avoir une activité sportive gratuite par semestre en formation personnelle (12 séances/S) voir deux activités gratuites s'ils prennent également une activité évaluée en formation qualifiante.

ACTION	COUT TOTAL
Réfection d'un terrain de sport / Equipement	100 597€
Heures complémentaires enseignants	140 852€
Total	241 449€

Taux de prise en charge des actions par la CVEC : 33,33%

Les projets collaboratifs - dispositif



L'USMB a établi un dispositif spécifique consacré à la gestion de la CVEC qui s'appuie sur un **développement collaboratif de projets** destinés aux étudiants.

Chacun des projets collaboratifs est porté par un groupe de travail animé par le Service Vie Étudiante et de Campus (SVEC) associant différents services et directions de l'université.

Les projets collaboratifs sont divisés en **6 thématiques principales** (« les projets collaboratifs » ou « PC ») qui regroupent différents types d'actions.

PC 1 : Accueil et intégration

PC2 : Vie de campus écoresponsable

PC3 : Santé, bien-être

PC4 : Université connectée

PC5 : Égalité

PC6 : Vie culturelle

Les projets collaboratifs – Les Budgets

Actions	Budget prévisionnel	Dépenses engagées 2023
PC1 - Accueil et intégration des étudiants	65 796€	92 133 € (68 615 € + MS 23 518 €)
Evènements d'accueil des primo-arrivants		33 581 €
Ateliers BOOST		8 466 €
Horaires élargis BU		23 319 €
Etudiants relais vie étudiante		20 588 €
Etudiants relais internationaux		2 930 €
Temps café des étudiants relais		685 €
Evènements de convivialité		642 €
Frais divers transversaux		1 922 €
PC2 - Vie de Campus écoresponsable	35 000€	50 120 €
Aménagements USMB/IFSI		39 129 €
Semaines étudiantes SERD/SEES		5 424 €
Evènements de convivialité mensuels		2 766 €
Vie associative (Journées des associations / Ateliers vie associative)		2 801 €
PC3 - Santé, Bien-être	55 744€	68 701 € (32 713 € + MS 35 988 €)
Sensibilisation Etudiants relais santé		1 654 €
Chargé de projet santé/bien-être		5 888 €
Accès aux soins		7 460 €
Médiation animale		9 726 €
Jardin partagé		3 175 €
Activités bien-être		3 282 €
Prévention des risques festifs (Safe Pack / Interventions auprès des associations étudiantes)		1 424 €
Accès à la nature		1 200 €
Ateliers auto-défense		2 694 €
Favoriser l'accès à la pratique sportive		2 098 €
Etudiants relais sport		30 100 €

Les projets collaboratifs – Les Budgets

Actions	Budget prévisionnel	Dépenses engagées 2023
PC 4 - Université connectée	34 894€	29 027 € (6 559 € + MS 22 468 €)
Prêt d'ordinateurs portables		1 426 €
Prêt d'appareils photo		3 350 €
Matériel communication		1 783 €
Chargé de communication vie étudiante		22 468 €
PC 5 - Égalité	57 953€	70 196 €
Festival plus d'égalité		49 837 €
Actions de sensibilisation Egalité / VSS		14 727 €
Distributeurs de protections menstruelles		5 632 €
PC 6 - Vie culturelle	74 569€	40 024 € (34 379 € + MS 5 645 €)
Offre culturelle sur les campus		5 574 €
Offre culturelle hors les murs		24 392€
Concours Prix des Talents		2 163 €
Pratique musicale		500 €
Prêt de jeux de société		1 750 €
Etudiants relais culture		5 645 €
TOTAL	323 956€	350 201 €


Projet collaboratif 1

Accueil et intégration des étudiants

Objectif : Mettre en place des services et activités spécifiques visant à favoriser l'accueil et l'intégration des étudiants à l'USMB

Portage : Vice-Présidente Vie de campus, culture, CSTI, animation de la lutte contre les discriminations, Service Vie Etudiante et de Campus, Direction des Relations Internationales, Service Information Orientation et Insertion Professionnelle

Actions :

- Evènements d'accueil des étudiants primo-arrivants
- Ateliers BOOST
- Participation au financement des horaires élargis des Bibliothèques Universitaires
- Recrutement d'Etudiants Relais Vie Etudiante et Etudiants Relais Internationaux
- Le café des étudiants relais 

ZOOM sur l'évènement Vôga 2023

Objectif: accueillir les étudiants primo-arrivants avec une attention particulière pour le public des néo-bacheliers

- ✓ Découvrir les services USMB à l'étudiant
- ✓ Découvrir le territoire et de la vie culturelle locale
- ✓ Se familiariser géographiquement avec le campus
- ✓ Créer une cohésion entre étudiants / identité USMB

- 1 jour d'évènement sur chaque campus
- 2 temps de sensibilisation sur les VSS et les enjeux environnementaux
- Implication forte des **composantes, services, associations et des partenaires :**



11 services de l'USMB
23 partenaires
20 associations étudiantes




Projet collaboratif 2

Vie de campus éco responsable

Objectif : Organiser des actions écoresponsables sur les campus et des aménagements en matière de vie étudiante tenant compte de la dimension environnementale

Portage : Vice-Présidente Vie de campus, culture, CSTI, animation de la lutte contre les discriminations, Service Vie Etudiante et de Campus, Direction du Patrimoine

Actions :

- Aménagement des campus et IFSI
- Semaine Etudiante de Réduction des Déchets
- Semaine Etudiante de l'Écologie et de la Solidarité
- Evènements de convivialité mensuels 
- Ateliers vie associative
- Journées des associations étudiantes

ZOOM sur les semaines de l'écologie



- Semaine étudiante de l'écologie et de la solidarité / Mars 2023



- Semaine étudiante de réduction des déchets / Novembre 2023



- 90 actions proposées (conférences, ateliers, stands d'informations, projection de film, ...)
- 2 038 participations étudiantes aux actions
- Implications des associations étudiantes et partenaires du territoire
- Synergies dans le cadre du collectif Agir Ensemble



ZOOM sur le projet Tous en selle

- Installation d'un **abri à vélo** sur le campus du Bourget-du-Lac
- **Projet lauréat** du concours étudiant « Biodiversité & Transition énergétique » 2021
- Financement **CVEC et Alvéole+**
- Synergies dans le cadre du **plan de mobilité**



Quelques chiffres :

- **30** nouveaux stationnements abrités (+10% de stationnement)
- **3** directions de l'Université impliquées dans le projet (DEVE, DIRPAT, DIRCOM)
- **3** jours de travaux
- **2** ans entre l'élaboration du concours étudiant et la réalisation

Projet collaboratif 3

Santé – Bien être

Objectif : Favoriser le bien-être général des étudiants, leur réussite, leur intégration.

Porteurs : Vice-Présidente Vie de campus, culture, CSTI, animation de la lutte contre les discriminations, Service Vie Etudiante et de Campus, Service de Santé Etudiante, Service Des Sports

Actions :

- Recrutement d'étudiants relais santé
- Recrutement d'étudiants relais sport
- Chargé de projet Santé
- Activités bien-être (relaxation, gestion du stress, journées chill, jeux d'échec,...)
- Actions de prévention des risques festifs
- Ateliers auto-défense
- Jardin partagé ★
- Accès à la nature ★
- Accès aux soins (dont dépistage bucco-dentaire)
- Médiation animale ★
- Café sport santé ★
- Accès à la pratique en autonomie

★ Nouvelle action

Zoom sur la médiation animale

Une action visant à favoriser l'estime de soi et l'apaisement ainsi qu'à communiquer avec bienveillance

- 3 séances de médiation avec des chiens
- 2 séances de médiation avec des petits animaux (cochons d'inde, lapins, oiseaux)

➤ **147 participations étudiantes**



Projet collaboratif 4

Université connectée

Objectif : Faciliter l'accès au numérique des étudiants via une banque de matériel informatique afin de garantir une égalité d'accès aux ressources numériques et favoriser la réussite étudiante.

Portage : Vice-Présidente Vie de campus, culture, CSTI, animation de la lutte contre les discriminations, Service Vie Etudiante et de Campus, Service Commun de Documentation et des Bibliothèques Universitaires

Actions :

- Prêt d'ordinateurs portables
- Prêt d'appareils photo ★
- Sondages étudiants
- Chargé de communication vie étudiante

ZOOM sur les prêts d'ordinateurs portables :



Prêts ponctuels

- Matériel disponible au sein des BU
- Prêt d'un jour ou au mois
- Renouvellement possible
- 577 prêts :

338 prêts au mois

239 prêts sur place

Prêts de longue durée

- Sur évaluation sociale
- Etude des demandes en commission FSDIE
- Prêt assuré par le SVEC
- 63 Attributions


Projet collaboratif 5

Égalité

Objectif : Promouvoir un environnement universitaire plus favorable au bien-être et à la réussite éducative des étudiants qu'importe leur sexe, leur genre, leur orientation sexuelle et leurs handicaps par une approche transversale et participative de l'égalité, de l'équité et de la diversité. Cela en étudiant la réalité à l'USMB, en menant des actions d'information et de sensibilisation et en mettant en place des processus d'accompagnement des victimes de discriminations et/ou de violences.

Portage : Vice-Présidence Vie de Campus, Vice-Président Étudiant, Service Vie Etudiante et de Campus

Actions :

- Festival Plus d'Égalité
- Distributeurs de protections menstruelles
- Sensibilisation Égalité / Violences Sexistes et Sexuelles 

 Nouvelle action

ZOOM sur la création d'une capsule vidéo

- Outil d'information permettant de faire connaître les dispositifs d'accueil, écoute et accompagnement des étudiants et de faciliter l'accès à la **plateforme de signalement** de l'USMB
- Diffusion de la vidéo lors de **temps de sensibilisation**
- **Accès libre** sur l'Espace Etudiant



VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES



SERVICE DE SANTÉ ÉTUDIANTE

ASSISTANTE SOCIALE



- Procédure disciplinaire
- Avertissement
- Exclusion



Poursuite judiciaire



ZOOM sur la campagne de sensibilisation Égalité

- **Campagne de sensibilisation** contre les discriminations et le harcèlement en milieu universitaire
- **48 stickers** disposés dans les locaux de l'USMB et du CROUS
- Inscription de l'action dans le cadre des engagements pris par l'USMB, en lien avec le **Plan national de lutte contre les violences sexistes et sexuelles** porté par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
- Sur une idée de l'**Université de Genève** qui a porté une action similaire en 2017

Ici, tolérance
zéro vis-à-vis
des violences et
discriminations

#Plusd'Égalitéàl'USMB

Ici, une
personne a été
jugée sur son
apparence

#Plusd'Égalitéàl'USMB

Ici,
l'homophobie
a fait une
victime.

#Plusd'Égalitéàl'USMB

Ici,
il n'y a pas
de honte à
avoir

#Plusd'Égalitéàl'USMB

Projet collaboratif 6

Vie Culturelle

Objectif : Sur les campus intra-muros et hors les murs les évènements sportifs et artistiques permettent des moments privilégiés, des temps forts d'échanges, de rencontres, de plaisir. Le défi à relever serait de rendre l'étudiant acteur de sa vie de campus par la pratique des activités artistiques inscrites dans l'ouverture à la vie sociale.

Portage : Vice-Présidente Vie de campus, culture, CSTI, animation de la lutte contre les discriminations, Service Vie Etudiante et de Campus

Actions :

- Places de spectacle, concert, cinéma, festival, ...
- Actions culturelles sur les campus
- Concours artistique « Le Prix des Talents »
- Pratique musicale : accès à des studios de répétition ★
- Evènement Art'iculation
- Prêt de jeux de société ★

★ Nouvelle action

ZOOM sur l'offre culturelle USMB

- Billetterie étudiante disponible sur l'Espace Etudiant
- Newsletter mensuelle
- Une offre riche et diversifiée en Savoie et Haute-Savoie

- La note des étudiants : **4,7/5**



30 spectacles et concerts

Magie, cirque, théâtre, danse, etc.
Gratuit ou à 2€



Cinéma

des places chaque mois dans des cinémas d'art et essai, des places de ciné-débat ou ciné-conférence



Des ateliers et animations sur les campus

Ateliers lecture, écriture, musique, aquarelle, nuit de la lecture, etc.



Prix des Talents

Un concours artistique visant à mettre en lumière les talents des étudiants



Art'iculation

Une soirée culturelle valorisant les projets étudiants (Expositions, remises des prix, cinéma, concerts, etc.)



Prêt de jeux de société

Des jeux mis à disposition dans les Bibliothèques Universitaires



Des actions hors les murs

Stage de théâtre, visites d'Aix-les-bains, visite de théâtre, festival de la BD, studios de répétition, etc.



Résidence d'artiste, campus d'Annecy

Portée par 3 composantes, le SVEC et l'association étudiante ACUA. En collaboration avec l'ESAAA

ZOOM sur l'évènement Art'iculation:

Un temps fort de clôture de l'offre culturelle de l'USMB :

- Remises de prix des **concours Prix des Talents** et **Shoot les discriminations**
- Restitution de **projets d'étudiants** (expositions, vidéos, musique, slam, ...)
- **Concerts**

